



Réseau VIH du Cher
02.48.48.47.94.

ASSOCIATION RESEAUX VILLE-HOPITAL DU CHER



Réseau du Cher Diabète –Obésité
02 48 48 57 44

Siège social : Château des Gadeaux – Avenue François Mitterrand – 18000 BOURGES

PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE du 18 mai 2016 Exercice clos le 31/12/15

L'an deux mille seize
Le dix huit mai
A 19 heures

Les membres et administrateurs de l'ASSOCIATION RESEAUX VILLE-HOPITAL DU CHER se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire, sur convocation du 14 avril 2016 faite conformément aux dispositions des statuts.

Etaient présents :

Ci-joint feuille de présence - pouvoirs

L'assemblée est présidée par Philippe FORESTIER, Président de l'association.

Le président constate que les personnes présentes ou représentées constituent les conditions de quorum et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires conformément aux dispositions des statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation
- le rapport financier
- le rapport du commissaire aux comptes
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président rappelle que tous ces documents ont été adressés aux membres de l'association quinze jours au moins avant la date de la présente assemblée.

Le Président déclare que l'assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité, du rapport moral et financier, du rapport général du commissaire aux comptes et examen et approbation des comptes arrêtés le 31 décembre 2015, donner quitus de sa gestion au conseil d'administration et à sa présidence ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- approbation des conventions visées à l'article L612-5 du Code de commerce intervenues ou renouvelées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;
- renouvellement du conseil d'administration ;
- élection du bureau de l'association

I – RAPPORT MORAL du président et des présidents de section

ASSOCIATION RESEAUX VILLE-HOPITAL du CHER – Dr FORESTIER

Comme chaque année, je vous remercie de votre présence à votre assemblée générale, preuve de votre attachement et intérêt au fonctionnement du Réseaux Ville-Hôpital.

Avant que les docteurs WALKER et AGBODJAN vous présentent leurs rapports de leur section CARMEL et VIH, je voudrais encore une fois cette année remercier toutes les personnes salariées, bénévoles et intervenants pour les différentes actions menées auprès des patients, des professionnels de santé et du public en général pour leur motivation et leur dévouement.

Evidemment, je ne peux oublier dans mes remerciements les financeurs publics dont les représentants impliqués dans l'existence même du Réseau Ville-Hôpital nous permettent par des entretiens communs et réguliers d'obtenir les financements qui sont les nerfs de notre existence.

Malgré certaines difficultés et grâce à l'opiniâtreté de ces acteurs, le Réseau Ville-Hôpital justifie chaque année son existence de par les demandes qu'elles soient des patients ou des professionnels de santé.

Enfin, le Réseau Ville-Hôpital tient compte en premier des patients, de leurs besoins et de leurs désirs en coordination avec les professionnels.

Le réseau est un accompagnant dans le respect du patient et de sa ou de ses pathologies.

RESEAU VIH CHER – Dr AGBODJAN

Les difficultés n'ont pas manqué ces dernières années et nous nous sommes toujours employés à trouver des solutions en s'adaptant. L'optimisme a parfois fait place au doute. Mais être confronté au doute ne signifie pas immobilisme. Le doute stimule la volonté d'agir. Il nous permet de nous interroger, de nous accommoder aux changements qui rythment le temps, de rechercher des idées nouvelles pour poursuivre notre mission de prévention, d'information et de soutien aux personnes vivant avec le VIH. Nous n'avons aucune certitude pour l'avenir, mais ce n'est pas une raison suffisante pour baisser les bras. Nous gardons malgré tout, la motivation et l'esprit d'équipe qui fait notre force.

Il est d'usage de faire l'inventaire des activités qui ont marqué chronologiquement, l'année écoulée, mais il faut aussi se féliciter d'avoir entrepris des actions diversifiées et ciblées. On peut toujours faire mieux, en se donnant les moyens à défaut de les avoir.

A l'heure où les prévisions financières sont de moins en moins stables, nous avons une pensée émue pour nos patients qui ont toujours besoin de nous tant leur trajectoire de vie que leur fragilité ne laissent indifférent. Je voudrais remercier tous les acteurs du réseau ville-hôpital pour le travail qu'ils accomplissent. Je pense aux bénévoles qui donnent de leur temps pour défendre des valeurs auxquelles ils sont attachés, mais aussi aux salariés qui continuent de s'investir dans un domaine où tout porte à croire que plus rien ne bouge. La banalisation à tort de l'infection VIH de plus en plus considérée comme une affection chronique entretient un silence pesant aussi bien politique que médiatique.

La mutualisation des moyens des réseaux ville-hôpital avec en toile de fond, une restriction budgétaire n'a heureusement pas la même résonance dans le département du Cher où nous sommes toujours soutenus par nos partenaires financeurs. L'assemblée générale est l'occasion de leur témoigner toute notre gratitude. La confiance mutuelle créée au fil des années avec l'Agence Régionale de Santé, renforce notre engagement et consolide notre place d'association fiable au sein des réseaux du département au service des patients.

Avec un dynamisme et une détermination sans faille, je sais que je peux compter sur vous pour poursuivre le combat contre le VIH.

Merci à tous et à chacun.

RESEAU CARMEL – Dr WALKER

Nous remercions nos partenaires, nos patients et toute l'équipe d'intervenants animée par Sylvie Laroche et accompagnée par le Comité de coordination.

2015 a été une année au cours de laquelle nous avons choisi de travailler en ateliers de printemps sur l'autonomie. Ce mot galvaudé qui est utilisé trop souvent à la place d'indépendance. L'autonomie est la faculté pour chacun de faire librement ses choix et ainsi d'accepter ou de refuser le traitement prescrit. C'est ainsi que l'autonomie ne peut pas à notre sens représenter une valeur absolue car le choix peut être bon ou mauvais par celui qui le fait.

L'indépendance est l'absence de lien avec autrui ou avec une chose qui limiterait l'agir de chacun. Mais la société se construit sur une dépendance mutuelle acceptée et la maladie rajoute des dépendances naturelles. Pour autant autonomie et indépendance sont liées car comment faire un choix qu'on ne peut mettre en œuvre? L'autonomie tient donc compte des dépendances.

CARMEL peut aider à favoriser les conditions qui permettent à chacun d'améliorer son autonomie comme l'article 84 relatif à l'éducation thérapeutique de la loi HPST le demande, mais ne doit pas oublier le questionnement éthique qui doit l'accompagner. C'est pourquoi nous travaillons pour que la place des patients dans l'organisation de l'offre de soins que nous proposons puisse se développer. C'est ainsi que CARMEL a pu aider les personnes obèses en 2015, mais a dû suspendre son aide depuis le 1er mai.

- En effet lors de l'assemblée générale de 2015, devant l'absence de l'enveloppe FNPEIS depuis juin 2014 de la CNAM transférée aux ARS mais non reçue, nous avons écrit à l'ARS et à la CPAM pour les avertir de nos difficultés financières à venir et leur demander la possibilité d'utiliser des fonds de roulement et des fonds non utilisés pour terminer l'année 2015. Nous avons écrit à l'ARS en fin d'année pour l'avertir que ces fonds utilisés ne nous permettaient plus d'engager la poursuite des actions en 2016 et avons informé les salariés de cette situation. Dans les derniers jours de l'année 2015, nous avons reçu de l'ARS une enveloppe finançant 50% du programme, qui nous a permis de poursuivre notre aide au premier quadrimestre de l'année 2016. Mais en l'absence de nouvelle, nous avons réécrit à l'ARS en mars pour la prévenir de la suspension du programme obésité de l'adulte et nous avons prévenu les salariés. Nous avons pu obtenir pour 6 mois à compter du 1er mai 2016 le placement en activité partielle de 3 salariés concernés par ce programme.

Nous regrettons ce soir l'absence de nos institutions pour nous aider à poursuivre une offre de soins éducatifs reconnue et appréciée auprès de la population de personnes obèses.

Les institutions sont le relais incontournable des actions de terrain que nous faisons à la demande de nos patients et de nos correspondants, et nous nous félicitons du rapprochement de nos efforts avec le CODES présent ce soir avec sa directrice, pour ensemble animer un groupe de réflexion territoriale sur l'éducation thérapeutique.

La réflexion doit permettre l'action, mais l'action induit la réflexion.

II- RAPPORT D'ACTIVITE

1/ l'activité du RESEAU VIH CHER s'est organisée autour de 3 axes :

Auprès des patients :

43 patients (22 femmes et 21 hommes) ont été suivis dont 12 nouveaux en 2015

. consultations individuelles : psychologues (102 cs – 18 patients), observance (81 cs – 17 patients) , social (126 cs – 17 patients)

Visites au domicile : 38 par infirmière et 70 par CESF

Partenariat avec le service de médecine interne

. Gazette du réseau : trimestrielle adressée aux patients et aux médecins intéressés.

. Réunions d'équipe tous les jeudis

. Supervision d'équipe mensuelle : 9/an

. Staff dossiers mensuel :9/an

. Fiche de recueil du consentement

. Charte du RESEAU

Coordination des soins :

. Partenariat avec les professionnels libéraux et les structures médicosociales

. Accompagnements sociaux

. Synthèses médicosociales : 2 situations

Auprès des professionnels : Formation continue

82 professionnels de santé et 425 étudiants

Auprès des publics en prévention :

. Milieu scolaire : 799 jeunes et 37 encadrants

. Milieu extrascolaire : 431 jeunes et 14 encadrants

. Publics ciblés : 269 personnes

Précaires : 28 personnes

Femmes en situation de fragilité : 22 femmes

Migrants : 39

Patients en cure de sevrage : 125

Détenus de la maison d'arrêt : 55

Convention de partenariat avec association AIDES / public HSH

Fonctionnement du RESEAU

Association : réunions de bureau, du CA, AG

Partenariat CDAG-CIDDIST du Cher

Participation au COREVIH au niveau régional : commissions RESEAUX, Plénière, Thérapeutique, dépistage et organisation de la journée des RESEAUX région CENTRE et POITOU CHARENTES à Tours

Formation de l'équipe

2/Bilan d'activité 2014 CARMEL

A. Les ressources humaines et membres :

Les membres au 31/12/2015

- 1834 membres soignés dont 1474 patients diabétiques et 358 patients en équilibre pondéral.
- 420 membres soignants dont Médecins Généralistes et Spécialistes, Pharmaciens, Infirmiers, Podologues, Diététiciens, Psychologues, Kinésithérapeute, Educateurs sportifs, Aides soignants, ...
- +178 nouveaux inscrits : 118 patients diabétiques, 4 familles d'enfants et 56 patients souffrant d'obésité.
- - 250 sorties : 239 patients diabétiques et 11 patients souffrant d'obésité.

Les salariés et bénévoles : 5.67 ETP pourvus sur l'année sur 6.22 ETP financés au 31/12/2015 :

- 2 secrétaires, 2 médecins coordonateurs de secteur, 1 coordinatrice départementale, 3 diététiciennes, 3 infirmières, 3 psychologues, 1 podologue, 2 éducatrices médico-sportives, 1 pédagogue, 1 art thérapeute.
- Des membres du comité de coordination, dont 4 bénévoles.

Evolutions en 2015

- Accroissement temporaire du temps de secrétariat (+13h45 hebdomadaires) *pour rappel des patients et mise à jour de la base de données des membres soignés.*
- Recherche d'un médecin coordonateur secteur de St Amand temporairement remplacé sur l'année par le médecin coordonateur du secteur de Bourges.
- 0.35 ETP de diététicienne non remplacé en 2015.
- 0.14 ETP d'infirmière non remplacé.
- 0.11 ETP de podologue non remplacé.

B. Organisation et fonctionnement

Fonctionnement

- 10 Comités de coordination (*1/mois, en soirée*)
- 10 soirées d'intervenants (*1/mois, en soirée*)
 - *Staffs : coordination et synthèse pluridisciplinaires.*
 - *De programmation : coordination départementale des programmes.*
 - *Formation interne.*
- 2 soirées de secteur : Animées par les médecins coordonateurs de secteurs pour mieux prendre en compte les spécificités locales.
- Participation à plusieurs instances locales, départementales et régionales :
 - Participation à la journée audit dédiée aux promoteurs de programmes organisée par le HCSP relatif à la mise en œuvre de l'ETP.
 - Filière obésité en Région Centre : rencontre avec les représentants du CSO de Tours et inscription sur le site régional.
 - COPIL ETP du Cher : 2 réunions.
 - COPIL ETP région centre : 1 réunion.

Formations continues des intervenants

- 8 soirées de Formation interne.
- 1 journée de formation, séminaire organisé par le groupe d'aide éthique du CH Jacques Cœur. « Soignants, soignés à l'épreuve du corps »
- Participation de 1 à 2 salariés au groupe de réflexion mensuel de l'unité de diabétologie du CH Jacques Cœur, sur les pratiques en éducation thérapeutique « Café éducation ».
- Séminaire AFDET.

Signatures de conventions de mise à disposition de locaux, de personnels et de partenariats

- CH de Bourges : mise à disposition de personnel, locaux + liaisons,
- CH de St Amand : mise à disposition de personnel, locaux + liaisons,
- CH de Vierzon : liaisons,
- CAF du cher, sites de Vierzon et St Amand : mise à disposition de locaux,
- Centre sociaux de Bourges Nord et Val d'Auron : mise à disposition de locaux,
- Epicerie Sociale de Bourges Nord : accès à l'ETP et mise à disposition de locaux,
- Association « Accueil et Promotion » : accès à l'ETP et mise à disposition de locaux,
- Clinique de la Gaillardière : avenant à la convention d'une liaison (parcours de soins).

C. Education thérapeutique

Programme Education thérapeutique des personnes diabétiques **Entretien d'éducation partagé**

- A l'inscription du patient diabétique, en suivi, en évaluation.

- Réalisé par les infirmières, sur rendez vous, dans le bassin de vie du patient.
- 97 entretiens individuels à l'accueil (« Bilan d'éducation partagé ») dont 41 à domicile et 97 PPS diabète.
- 36 entretiens de suivi (« Faisons le point ») réalisés dont 14 à domicile et 36 PPS diabète.
- Les 133 PPS ont été adressés au médecin traitant.

Les séances d'ETP de groupes : 466 réalisées

34 ateliers diététiques, 77 ateliers culinaires¹, 52 ateliers infirmiers, 4 ateliers « pieds » : moins d'ateliers de podologie : réduction du temps de travail de la podologue pour convenance personnelle. L'activité a été recentrée sur les consultations pluridisciplinaires du pied diabétique et la coordination des soins de podologie, 231 groupes de remise en forme² : la mutualisation sur les 3 secteurs permet une offre plus importante, 14 ateliers pluridisciplinaires² dont 4 le samedi matin afin de favoriser l'accès aux patients en activité professionnelle, 68 ateliers d'art thérapie³.

Mutualisation des moyens ¹ : en commun sur le secteur de St Amand, ² : en commun sur tous les secteurs, ³ : en commun sur les secteurs de Vierzon et St Amand.

Les séances individuelles

116 interventions infirmières dont 77 à domicile et 21 entretiens de suivi téléphonique :

- Entretiens et suivis à domicile,
- Mise en place et suivi d'une insulinothérapie à domicile,
- Validation de la technique d'injection d'insuline,
- Validation de la technique de la glycémie capillaire.

74 consultations individuelles psychologiques : en hausse par réorientation de la demande vers les séances individuelles.

33 demi-journées de consultations pluridisciplinaires du « pied diabétique » au CH Jacques Cœur

38 séances individuelles diététiques dont 4 à domicile (patient en situation complexe).

Programme obésité de l'adulte

Entretien d'éducation partagé

- A l'inscription du patient, en suivi, en évaluation.
- Réalisé par les diététiciennes, sur rendez vous, dans le bassin de vie du patient.
- 45 entretiens individuels à l'accueil (« Bilan d'éducation partagé ») et 7 entretiens de suivi (« Faisons le point ») réalisés.
- A l'issue, le PPS est rédigé et adressé au médecin traitant pour validation.

Les séances d'ETP de groupes : 388 réalisées

21 ateliers diététiques, 82 ateliers culinaires¹, 3 ateliers culinaires au foyer Anaïs à Aubigny 5 ateliers infirmiers et podologie, 213 groupes de remise en forme², 14 ateliers pluridisciplinaires² dont 4 le samedi matin afin de favoriser l'accès aux patients en activité professionnelle, 67 ateliers d'art thérapie³.

Mutualisation des moyens ¹ : en commun sur le secteur de St Amand, ² : en commun sur tous les secteurs, ³ : en commun sur les secteurs de Vierzon et St Amand.

Les séances individuelles

242 soutiens psychologiques individuels (demande en forte hausse : + 44 % par rapport à 2014), 19 séances diététiques individuelles, 1 suivi infirmier.

Education thérapeutique à destination d'un groupe de femmes migrantes souffrant de diabète et/ou d'obésité :

- Le projet financé par le CUCS Ville et Etat : 18 femmes résidant dans les quartiers Nord de Bourges ont bénéficié :
- 1 séance d'accueil pluridisciplinaire,
- 7 séances de remise en forme, accueillies dans les locaux mis à disposition par l'association « Accueil et Promotion »,
- 1 séance « Alimentation et traitements ».

En moyenne, 12 participantes par séance. L'action ayant reçu accord de financement en mai 2015 et compte tenu du calendrier, elle se poursuit jusqu'en mai 2016.

Les « Ateliers de printemps » de CARMEL, à Vierzon le 6 juin 2015 : « L'autonomie ? »

- Démarche qualité - Échange professionnels/soignés - Perception des usagers

Ateliers en 4 groupes : Soignés - Entourage - Soignants

Présence de 33 patients : 24 issus du programme diabète et 9 issus du programme obésité, ainsi que 9 accompagnants et 18 soignants.

D. Coordination avec les professionnels, structures sanitaire et sociales, médico sociales, le parcours de soins

Liaisons CAMEL – CH de Bourges, Vierzon, St Amand et la Clinique de la Gaillardière , objet d'une convention

CH Bourges : 38 ½ journées avec entretien individuel pour 3 à 8 patients hospitalisés/semaine : 163 patients rencontrés.

CH Vierzon : aucune intervention formalisée. La liaison est assurée ponctuellement par le médecin hospitalier référent.

CH St Amand : 28 interventions, 64 patients rencontrés.

Clinique de la Gaillardière : 13 interventions, 22 patients rencontrés.

Liaison avec l'IRSA : présentation de CAMEL aux patients à l'issue du programme d'ETP : 3 visites réalisées.

A l'issue : 30 nouveaux patients ont choisi de poursuivre le programme d'ETP proposé par CAMEL.

Interventions grand public à la demande des partenaires :

- 18/02 : Stand « portes ouvertes centre de soins ».
- 03/03 : Animation d'une émission santé sur le thème de l'ETP radio RCF en partenariat avec AFD 18.
- 16/04 : Tenue d'un stand « Forum Infirmier du CH Jacques Cœur ».
- 07/05 : Présentation du réseau au Rotary Club de Bourges.
- 19/05 : intervention sur le thème « vivre avec un diabète » AG ADMR des Aix d'Angillon.
- 21/05 : Animation d'un atelier culinaire et présentation du réseau aux bénéficiaires de l'épicerie solidaire.
- 30/05 : Tenue d'1 stand village santé du Trail de Menetou Salon.
- 10/06 : Participation à l'après midi « Temps Fort » organisé par le CCAS de Bourges.
- 04/07 : Participation bénévole d'intervenants, membres soignés et sympathisants : tenue d'un stand d'informations et dépistages au 1^{er} « Bourges Urban Trail ».
- 16/09 : « Carrefour du lien social » CCAS Bourges Nord.
- 29/10 : Tenue d'un stand journée nationale contre l'AVC au CH Jacques Cœur.
- 20/11 : Soirée Action diabète CLS de Vierzon.
- 26/11 : Tenue d'un stand à la « Rencontre diabète » organisée par la CPAM et le CLS du Pays St Amandois en partenariat avec AFD 18 à St AMAND.

Inscription dans les CLS départementaux (Bourges, Vierzon, St Amand) :

- 06/07 : participation à la présentation du CLS Pays d'Issoudun (pour 3 communes du Cher rattachées : Charost, St Ambroix, Chezal Benoit).
- 20/11 : Soirée « Action diabète » organisée dans le cadre du CLS de Vierzon. (A.LOOSLI, S.LAROCHE, S. POUCHAIN et Dr P.PROVENDIER.
- 26/11 « Rencontre diabète » organisée par la CPAM du Cher en partenariat avec le CLS du Pays St Amandois, à St Amand (S. LAROCHE, C. LEPOLARD et Dr H. FAU).

A partir de septembre 2015 : reprise d'actions d'ETP auprès des femmes migrantes résidant sur Bourges Nord (financement CUCS) (CLS Bourges).

Communication :

- Site internet : 7122 visiteurs différents fin décembre 2014, avec une moyenne de 10 connections/jour.
- La lettre de CAMEL : 3 parutions en 2015.
- Création d'une plaquette d'information « L'éducation thérapeutique à CAMEL ».

Evaluation – Travaux de recherche :

- Thèse de philosophie pratique.

« L'éducation du patient adulte entre normalisation et normativité », par Philippe WALKER, soutenance prévue en 2016.

• Thèse de doctorat Lettres, Sciences humaines et Sociales « Etude de l'impact des conceptions individuelles des soignants et des patients porteurs de maladies chroniques sur les pratiques professionnelles d'ETP. Comparaison entre 2 milieux différents le département du Cher et l'île de la Réunion ».

Soutenue le 03/12/2015, par David AUTHIER – A fait l'objet de plusieurs communications orales et écrites.

E. Projets 2016

- Réflexion à la place du patient au sein de CAMEL.
- Poursuite des actions menées et reprise rapide du programme obésité suspendu depuis le 1^{er} mai 2016.
- Évaluation du PPS pour les patients qui en ont bénéficié en 2015 avec transmission au médecin traitant :
 - Appui à la coordination des soins en lien avec le médecin traitant,
 - Evaluation du PPS.
- Amélioration du carnet patient.
- Formation de 40h en ETP pour les salariés qui ne l'ont pas validée + 1 journée de formation de l'équipe.

III – RAPPORT FINANCIER

L'activité dont nous vous avons rendu compte est reflétée par les comptes de l'exercice 2015 que nous vous présentons maintenant :

ACTIVITE GLOBALE :

- Le produit des subventions encaissées s'est élevé à 362 005 € contre 358 516 € pour l'exercice 2014.
- Le produit des prestations et activités annexes s'est élevé à 4 948 € contre 4 195 € pour l'exercice 2014.
- Le compte « autres produits » d'exploitation s'est élevé à 5 565 € contre 8 594 € pour l'exercice 2014.

Le total des produits d'exploitation a atteint 372 518 € pour l'exercice 2015 contre 371 306 € pour l'exercice 2014.

- Parallèlement, les charges d'exploitation se sont élevées à 386 519 € pour l'exercice 2015 alors qu'elles atteignaient 378 267 € en 2014.

Les charges d'exploitations comprennent :

- les frais de personnel salarié : 212 492 €
- les frais de mise à disposition de salariés du Centre Hospitalier de Bourges et de Saint Amand : 113 587 €
- les frais de fonctionnement : 60 438 €

Compte tenu des produits financiers s'élevant à 797 €, de produits exceptionnels de 19 695 € et de charges exceptionnelles de 6 470 €, les comptes de l'exercice 2015 se soldent par un bénéfice de 14,27 €.

ACTIVITE « CARMEL » :

Il a été encaissé une subvention FIR de 277 650 €, un total subvention CUCS Ville + Etat de 2 970 €, un total de subvention laboratoires et divers de 2 000 € et des prestations actions pour 4 948 €.

Le résultat comptable de l'activité est déficitaire de 510 € pour cet exercice 2015.

ACTIVITE « VIH » :

Il a été encaissé une subvention ARS et Conseil général de 74 937 € et des subventions laboratoires et divers de 4 448 €.

Le résultat comptable de l'activité est bénéficiaire de 524 € pour cet exercice 2015.

AFFECTATION DU RESULTAT

Activité « VIH »

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice de la section VIH de 524,62 €, de la manière suivante :

Affectation du bénéfice de l'exercice 2015, 524,62 € au compte « Excédent tiers financeurs VIH »

Soit solde du compte « Excédent tiers financeurs VIH » après affectation : 78 760,46 €

Activité « CARMEL »

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice de la section CARMEL de 510,35 €, de la manière suivante :

Affectation au compte « Excédent tiers financeurs CARMEL » la somme de 510,35 €

Soit solde du compte « Report à nouveau » après affectation : 37 781,89 €

Soit solde du compte « Excédent tiers financeurs CARMEL » après affectation : 70 875,68 €

Nous vous demandons de bien vouloir approuver, l'affectation du résultat qui vous a été proposée, les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils vous ont été présentés et donner quitus au conseil d'administration de sa gestion 2015.

Les membres sortants en 2016 : Madame Sylvine SUMANE
Election à l'unanimité :
cf composition CA ci jointe

ELECTION DU BUREAU

Il est précisé que chaque section a élu son bureau avant la tenue de l'AG

Section VIH :

Président : Dr AGBODJAN

Trésorier : Dr FORESTIER

Secrétaire : Dr JULIEN

Section CARMEL :

Président : Dr WALKER

Trésorier : Mr JUTTIN

Secrétaire : Mme LAROCHE

Démission du bureau en place.

Se présentent :

Président : Dr FORESTIER

Vice-président : Dr AGBODJAN

Trésorier : Dr FOSSIER

Secrétaire : Dr LAROCHE

Election à l'unanimité du CA

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Le Président

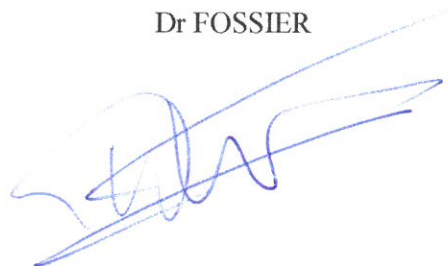
La Secrétaire

Le Trésorier

Dr FORESTIER

Sylvie LAROCHE

Dr FOSSIER



CONSEIL d'ADMINISTRATION 18/05/2016

Association RESEAUX VILLE-HOPITAL CHER

COLLEGE MEDICO-SOCIAL

élus jusqu'en

Dr AGBODJAN	PH Médecine – CH VIERZON	2017
Dr GUIMARD	PH Médecine interne – CH BOURGES	2017
Dr WALKER	PH Diabétologie – CH BOURGES	2018
Dr FOSSIER	Pharmacien – Aubigny/ Nère	2018
Dr FORESTIER	Pharmacien – Saint Doulchard	2018
Dr MITTEAU-LANGLOIS	Pharmacien – Vierzon	2017
Mme GRASSET	Infirmière libérale – Saint Doulchard	2017
Mme RION	Dietéticienne	2018

COLLEGE ASSOCIATIF

Mme SUMAN	Représentant des usagers	2019
Mr JUTTIN	AFD 18	2017

MEMBRES DE DROIT

Directeur CHB ou son représentant
Délégué territorial de l'ARS du Cher

Coordinateur de chaque section : Mme LAROCHE (section CAMEL), Dr JULIEN (Réseau VIH du CHER)

Fait à Bourges, le 18/05/2016

Dr FORESTIER , président



TRUTI Hugues

Pouvoirs :

9 pouvoirs dont Dr FORESTIER : 1, Dr JULIEN : 1, Mme LAROCHE : 1, Mme GRASSET : 1